



Publié le 06/01/2023

## Locataires à Paris : l'assurance habitation proposée par la Ville

**En collaboration avec un assureur, VYV Conseil, la Ville de Paris propose à partir de janvier 2023 une assurance habitation aux locataires parisiens aux revenus modestes et de la classe moyenne, du parc privé et du parc social.**

Cette assurance habitation est proposée sous conditions de ressources.

Elle est disponible à partir de début janvier 2023.

**À votre disposition pour plus d'informations :**

- la présentation sur le [site internet de la Ville de Paris](#)
- le [site internet consacré à cette assurance habitation](#) : **tarifs, conditions, prendre contact pour faire une demande...**
- le numéro d'appel : **01 70 32 19 32**

--> [Télécharger la plaquette de présentation](#) (mise à jour janvier 2024)